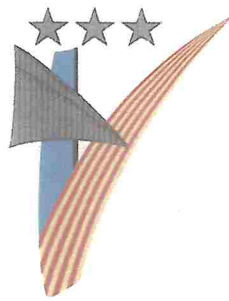


~
**MAIRIE
 DE
 VELLERON**



VELLERON, le 15 octobre 2020

PA/KC/DE/N°

Madame la Présidente,
 Monsieur le Président,

Objet : Demande de subventions – Année 2021

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Conscient de l'intérêt général poursuivi par votre association, la commune décide d'y apporter son soutien par la mise à disposition de moyens logistiques et/ou financiers.

Dans le cadre de la préparation de la programmation des subventions pour l'exercice 2021, je vous prie de trouver ci-joint les documents permettant de déposer votre demande de subvention :

- Le dossier Cerfa n° 12156*05 (la notice explicative Cerfa n°51781*03 est téléchargeable : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R1271>)
- La fiche « activités » (bilan 2020 et projets 2021), à renvoyer par toutes les associations non sportives,
- La fiche « sport » (bilan 2019/2020 et projets 2020/2021), à renseigner par toutes les associations et clubs sportifs.

Je vous rappelle que les demandes de subventions exceptionnelles pour une nouvelle action, un projet ou une activité spécifique, feront l'objet d'un entretien avec l' élu concerné et moi-même.

Les dossiers devront être transmis avant le 31 janvier 2021 à la Mairie auprès de Dorothee Enzinger ou de Maria Fernandes. Un récépissé de dépôt vous sera remis. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte. N'oubliez pas de joindre le RIB de l'association à votre demande ainsi que le bilan financier 2020 et le compte rendu de l'A.G.

Si vous avez besoin, n'hésitez pas à nous solliciter pour ces démarches administratives.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
 Philippe ARMENGOL

